



CASSE DU CODE DU TRAVAIL

**le patronat au-dessus des lois, la baisse des salaires,
le temps de travail hebdomadaire jusqu'à 60h,
droit de licenciement sans entrave, ...**

**Retrait total du projet de loi
GATTAZ / HOLLANDE !**

Le département de l'Hérault a connu une grande journée de mobilisation le 31 mars, qui s'est traduit par des appels à la grève nombreux et suivis, de manifestations conséquentes rassemblant main dans la main, actifs, retraités, jeunes, mobilisés pour leur avenir.

**En France,
nous étions
plus d'un
million dans
la rue !**

31 Mars 2016 :

15 000 à manifester

dans l'Hérault

Pour le retrait de la Loi Travail !

L'opération de division syndicale et d'enfumage orchestrés par le gouvernement subit un cuisant échec.

Ce 31 mars 2016 est une étape importante de la mobilisation qui donne de la confiance à toutes celles et tous ceux qui organisent le mouvement et exigent le retrait de la loi travail.

Plus d'un million de salariés actifs, privés d'emploi et retraités, la jeunesse étudiante et lycéenne refusent en bloc un retour au siècle dernier. Elles et ils exigent un Code du travail de progrès social.

La confiance acquise par la grève, la mobilisation et la manifestation nous permet d'envisager des suites encore plus importantes jusqu'au retrait de la Loi El Khomri, et pour l'ouverture de négociation sur un Code du Travail du 21^{ème} siècle.

Amplifions la mobilisation !

Samedi 9 avril

Manifestation départementale à Montpellier

Place de Zeus

A 10h30

Mais aussi

- **Manifestation à Béziers à 10h30 - Bourse du travail**
- **Rassemblement à Bédarieux à 10h30 - Bourse du travail**
- **Rassemblement à Lodève à 9h30 - Bourse du travail**

Des propositions, on en a !

La CGT propose un « Code du travail du 21^{ème} siècle » incluant un nouveau statut du travailleur salarié, la sécurité sociale professionnelle et les 32 heures.

La réduction du temps de travail, de la durée hebdomadaire de travail tout comme le retour à un âge de départ en retraite à 60 ans créeraient tout de suite des millions d'emploi.

L'augmentation des salaires et des pensions, l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes sont des mesures de justice sociale immédiatement applicables qui peuvent relancer la croissance et générer des recettes de cotisations sociales.

Et tant d'autres propositions encore qui permettraient de sortir du chômage de masse dans lequel le patronat et le gouvernement nous maintiennent.

Le patronat défend ses intérêts aux dépens de la santé des travailleurs, de l'avenir de la jeunesse, du droit des salariés, à l'opposé d'un projet de société garantissant les libertés individuelles et collectives avec le progrès comme objectif.

Nous appelons à construire dans les semaines à venir, un vaste mouvement social pour imposer d'autres choix pour la société.



32 Heures par semaine
sur 4 Jours,
UN LEVIER pour l'emploi
et la croissance !



Travailler moins,
travailler mieux,
travailler tous.

Entre, toi aussi dans la lutte !



BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION

- Nom : Prénom :
- Adresse :
- Tél : Mail :
- Entreprise :
- Profession :

*A renvoyer à : UD CGT34- Maison des Syndicats
474 allée Henri II de Montmorency -34000 Montpellier
Tél : 04 67 15 91 67 – Mail : ud34@cgt.fr
Blog : [/http://lacgt34.over-blog.org/](http://lacgt34.over-blog.org/)*